

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Energizer**, à Genève, CH-660-0053990-2 (FOSC du 13.03.2007, p. 7). Les pouvoirs de Martinez Violette, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.

Journal no 5822 du 02.05.2007
(03920036 / CH-660.0.053.990-2)